



efectis
france

SAS au capital de 1 512 170 €
RCS Evry B 490 550 712 - Code APE 7120 B
N° TVA : FR 61490550712

RÉSISTANCE au FEU des ÉLÉMENTS de CONSTRUCTION

Selon Arrêté du 22 mars 2004 du Ministère de l'Intérieur

EXTENSION de CLASSEMENT n° 11/2 sur le PROCÈS-VERBAL n° 10 - H - 051 - Révision 1

Procès-verbal concernant : **Un caisson de ventilation mécanique contrôlée**

- Référence : InoVEC 8000 μ W RV ;
- Ventilateur : 381-381.

Demandeur : **ALDES**
20 Boulevard Joliot Curie
F - 69694 VENISSIEUX CEDEX

Objet de l'extension : **Un caisson de ventilation mécanique contrôlée**

- Référence : InoVEC 8000 μ W RH ;
- Ventilateur : 381-381.

Durée de validité : Cette extension de classement n'est valable qu'accompagnée de son procès-verbal de référence. Sa date limite de validité est celle portée sur son procès-verbal de référence, soit le :

09 février 2015.

Passé cette date, elle ne sera valable que si elle est mentionnée sur une éventuelle reconduction du procès-verbal de référence, délivrée par le laboratoire Efectis France.

Elle n'est pas cumulable avec d'autres extensions se rapportant à ce même procès-verbal, sauf mention explicite dans le texte.

Cette extension de classement comporte 6 pages.

Seule la reproduction intégrale de ce document permet l'exploitation normale des résultats.

Siège
Espace Technologique
Bâtiment Apollo - Route de l'Orme des menliers
F 91193 Saint-Aubin
Tél : 33(0)1 60 13 83 80 Fax : 33(0)1 60 13 70 80
SIRET n° 490 550 712 00021

france@efectis.com
www.efectis.com

Laboratoire
Voie Romaine
F 57280 Malzières-lès-Metz
Tél : 33 (0)3 87 51 11 11
Fax : 33 (0)3 87 51 10 58
SIRET n° 490 550 712 00023

1. DESCRIPTION DE LA MODIFICATION

Voir Annexe I.

La conception du caisson de ventilation mécanique contrôlée est inchangée, seule l'orientation de l'enveloppe du ventilateur est modifiée. Consécutivement, les panneaux côté droit et dessus sont modifiés :

- l'ouïe de refoulement sur le panneau de dessus est supprimée ;
- le panneau côté droit est muni d'une ouverture rectangulaire, formant une grille de refoulement en face de laquelle est montée d'un côté un piquage de refoulement de diamètre nominal DN Ø 630 mm, de l'autre une manchette de refoulement permettant le raccordement de l'enveloppe du ventilateur au panneau (fixation du piquage et de la manchette par rivets aluminium Ø 4,8 mm).

Toutes les autres caractéristiques sont celles figurant au procès-verbal de référence.

2. JUSTIFICATION DES CONCLUSIONS

Un caisson de ventilation mécanique contrôlée référence inoVEC 12000 µW RH, a été testé lors de l'essai de référence Efectis france n° 10-E-458. Il s'agissait d'un caisson en configuration refoulement horizontal.

Au cours de l'essai de résistance au feu correspondant, le caisson a atteint les performances suivantes :

- TEMPÉRATURE DES GAZ EXTRAITS : QUATRE CENTS DEGRES (400 °C)
- DURÉE DE FONCTIONNEMENT : UNE DEMI-HEURE (1/2 h)
- Diamètre maximal des bouches : 160 mm.

Dans ces conditions, le caisson référence inoVEC 8000 µW RH peut prétendre aux mêmes performances, en configuration refoulement horizontal.

3. CONDITIONS A RESPECTER

Les conditions à respecter sont celles du procès-verbal de référence.

4. CONCLUSIONS

Le caisson de ventilation mécanique contrôlée de référence inoVEC 8000 μ W RV, est classé comme suit :

Température des gaz extraits : QUATRE CENTS DEGRES CELSIUS - (400 °C)

Durée de fonctionnement : UNE DEMI HEURE - (1/2 h)

Diamètre maximal des bouches : CENT SOIXANTE MILIMETRES - (160 mm)

Cette extension de classement est cumulable avec l'extension de classement n° 10/1, précédemment émise.

Fait à Maizières-lès-Metz, le 3 février 2011



Roman CHIVA
Chef du Service « Essais 1 »